

## 5.7 Revenu salarial

Le **revenu salarial**, somme de tous les salaires nets perçus par un individu au cours d'une année donnée, intègre deux dimensions : le **salaire en équivalent temps plein (EQTP)**, prix d'une unité de travail salarié, et le volume de travail réalisé au cours de l'année, mesuré en équivalent temps plein.

En 2019, le revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des salariés du secteur privé et de la fonction publique s'élève à 21 760 euros ► **figure 1**. Cette moyenne recouvre des situations hétérogènes : les femmes perçoivent un revenu salarial inférieur de 22 % à celui des hommes, les salariés à temps partiel ont un revenu salarial inférieur de 53 % à celui des temps complets. Le revenu salarial augmente avec l'âge, jusqu'à 54 ans : celui des moins de 25 ans est en moyenne inférieur de 70 % à celui des 50-54 ans. Les salaires en EQTP des plus jeunes sont en moyenne 42 % plus bas que ceux des 50-54 ans. Cet écart illustre leur moindre expérience professionnelle mais aussi la présence moins marquée, parmi les plus jeunes salariés, des plus qualifiés, qui terminent leurs études et entrent plus tard dans l'emploi salarié. Par ailleurs, les plus jeunes ont un volume de travail annuel plus faible de 48 % en moyenne que celui des 50-54 ans : leur insertion sur le marché du travail se fait souvent en cours d'année, avec parfois des allers-retours entre emploi et chômage et des périodes courtes d'emploi salarié, notamment d'emplois étudiants.

Le revenu salarial augmente avec le niveau de diplôme. Ainsi, les salariés diplômés de l'enseignement supérieur long ont un revenu salarial 2,4 fois supérieur à celui des non-diplômés. Cela résulte surtout de différences de salaire en EQTP et, dans une moindre mesure, de disparités de volume de travail.

Les cadres ont un revenu salarial annuel moyen de 42 310 euros, soit 2,7 fois celui des ouvriers et 3,0 fois celui des employés, du fait à la fois de salaires en EQTP plus élevés et d'un volume de travail plus important. Le revenu salarial est plus élevé en moyenne dans la fonction publique que dans le secteur privé (+7 %), du fait d'un volume de travail plus important (+12 %), alors que le salaire en EQTP est légèrement plus faible dans la fonction publique que dans le secteur privé.

Entre 1995 et 2008, le revenu salarial moyen de l'ensemble des salariés a augmenté de 0,6 % en euros constants en moyenne par an ► **figure 2**. Il a diminué entre 2010 et 2012, de 0,3 % en moyenne par an, avant de progresser à nouveau nettement entre 2013 et 2016 (+0,7 % par an). Après avoir marqué le pas en 2017 (-0,2 %) et 2018 (+0,2 %), le revenu salarial a renoué avec la croissance en 2019 (+0,8 %). Cette augmentation en 2019 est portée par le secteur privé (+1,0 %, contre +0,3 % dans la fonction publique). Sur l'ensemble de la période, et plus particulièrement depuis 2009, l'évolution a été plus favorable aux femmes qu'aux hommes.

La dispersion des revenus salariaux est plus grande que celle des salaires en équivalent temps plein, car elle reflète aussi les écarts de volume de travail. Le rapport entre le 9<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> décile de revenu salarial (**rapport interdécile, D9/D1**) est de 14,0 en 2019 ► **figure 3**. La dispersion est plus importante dans la moitié basse de la distribution que dans la moitié haute : le rapport entre la **médiane** et le 1<sup>er</sup> décile (**D5/D1**) est 3,4 fois plus élevé que le rapport entre le 9<sup>e</sup> décile et la médiane (**D9/D5**). La dispersion des revenus salariaux est nettement plus forte pour les employés que pour les cadres. Elle est aussi plus forte pour les femmes que pour les hommes dans la moitié basse de la distribution. Cela reflète la plus grande hétérogénéité des volumes de travail des femmes et des employés. ●

### ► Avertissement

Dans le cadre de la refonte des traitements statistiques des sources administratives sur les salaires, que l'Insee a engagée, les délais d'élaboration des panels Tous salariés se sont temporairement allongés. Les données utilisées dans cette fiche sont ainsi celles du panel Tous salariés dont le dernier millésime connu est l'année 2019, comme dans l'édition de l'année précédente.

### ► Définitions

Le **revenu salarial** est la somme de tous les salaires perçus par un individu au cours d'une année donnée, nets de toutes les cotisations sociales, de la contribution sociale généralisée (CSG) et de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).  
**Salaire en équivalent temps plein (EQTP), rapports interdéciles (D9/D1, D5/D1, D9/D5), médiane** : voir *Glossaire*.

## ► 1. Revenu salarial annuel moyen en 2019

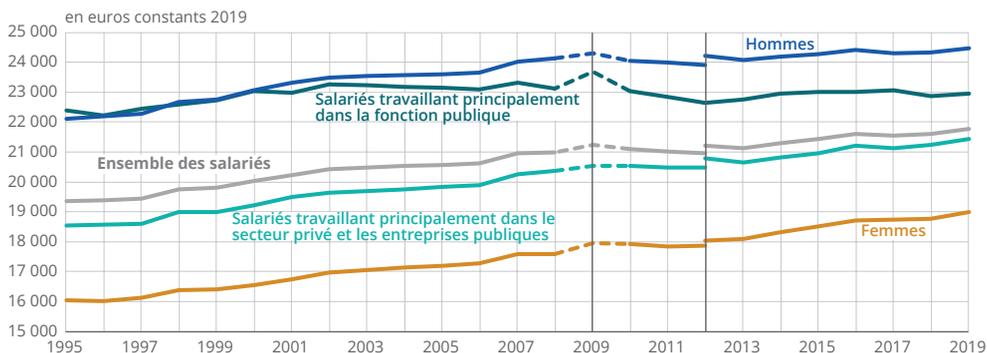
	Revenu salarial	Salaire annuel moyen en EQTP	Volume de travail annuel moyen en EQTP
	en euros		
Femmes	18 980	26 400	0,72
Hommes	24 450	31 450	0,78
Moins de 25 ans	8 140	18 640	0,44
25-39 ans	20 270	26 200	0,77
40-49 ans	26 020	31 240	0,83
50-54 ans	27 180	32 260	0,84
55 ans ou plus	25 970	34 490	0,75
Diplôme supérieur à bac+2	37 220	42 820	0,87
Bac+2	26 380	30 920	0,85
Bac	20 950	25 840	0,81
CAP, BEP ou moins	18 240	23 910	0,76
Sans diplôme	15 420	21 920	0,70
Cadres	42 310	48 780	0,87
Professions intermédiaires	23 560	28 730	0,82
Employés	14 320	21 460	0,67
Ouvriers	15 920	22 210	0,72
Temps complet	25 320	30 080	0,84
Temps partiel	11 930	24 300	0,49
Secteur privé	21 440	29 360	0,73
Fonction publique	22 960	28 130	0,82
<b>Ensemble</b>	<b>21 760</b>	<b>29 070</b>	<b>0,75</b>

**Lecture :** en 2019, le revenu salarial moyen des femmes est de 18 980 euros.

**Champ :** France hors Mayotte, tous salariés hors apprentis, stagiaires, élus, salariés de l'agriculture et des particuliers-employeurs.

**Source :** Insee, panel Tous salariés.

## ► 2. Revenu salarial annuel moyen par sexe et par secteur



**Note :** ruptures de série en 2009 et 2012 ; pour en savoir plus, voir *Sources et méthodes*.

**Lecture :** en 2019, le revenu moyen de l'ensemble des salariés est de 21 763 euros en euros constants.

**Champ :** France métropolitaine de 1995 jusqu'en 2001, France hors Mayotte à partir de 2002, tous salariés hors apprentis, stagiaires, élus, salariés de l'agriculture et des particuliers-employeurs.

**Source :** Insee, panel Tous salariés.

## ► 3. Dispersion du revenu salarial annuel en 2019

	Femmes	Hommes	Cadres <sup>1</sup>	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
1 <sup>er</sup> décile (D1)	2 438	3 318	11 812	6 348	1 758	2 221	<b>2 811</b>
<b>Médiane (D5)</b>	<b>17 677</b>	<b>21 154</b>	<b>36 645</b>	<b>23 997</b>	<b>14 772</b>	<b>17 004</b>	<b>19 344</b>
9 <sup>e</sup> décile (D9)	34 671	44 090	70 859	36 728	25 645	27 306	<b>39 419</b>
D9/D1	14,2	13,3	6,0	5,8	14,6	12,3	<b>14,0</b>
D9/D5	2,0	2,1	1,9	1,5	1,7	1,6	<b>2,0</b>
D5/D1	7,3	6,4	3,1	3,8	8,4	7,7	<b>6,9</b>

**1** Y compris les chefs d'entreprise salariés.

**Lecture :** en 2019, 10 % des femmes perçoivent un revenu salarial annuel inférieur à 2 438 euros.

**Champ :** France hors Mayotte, tous salariés hors apprentis, stagiaires, élus, salariés de l'agriculture et des particuliers-employeurs.

**Source :** Insee, panel Tous salariés.